

BOURSE DE DÉPÔT INITIAL (DOCTORAT) 2023-2024

Objectif :

Cette bourse veut aider une étudiante ou un étudiant de troisième cycle à déposer sa thèse 60 mois après son inscription. Elle s'adresse aux boursiers comme aux non-boursiers.

Critères d'admissibilité :

- Être étudiante ou étudiant à temps complet sous la direction d'un membre régulier du CIEQ-Laval;
- Depuis son admission définitive au programme, ne pas avoir dépassé 60 mois d'inscription à la fin de la session durant laquelle sa thèse sera déposée en lecture préalable;
- S'engager à remettre sa thèse pour lecture préalable à la fin de la session pour laquelle la bourse est demandée;
- Être sur le point de terminer la rédaction de sa thèse (plusieurs chapitres rédigés);
- Ne pas accepter de travail rémunéré au-delà de 150 heures par session ou 10h par semaine à l'Université durant la session visée.

Montant de la bourse :

6 000 \$ versés en trois versements le premier sur acceptation de la bourse, le second après l'évaluation du rapport d'avancement et le dernier sur présentation de l'avis de dépôt initial ou sur l'avis de lecture préalable (selon les modalités d'évaluation des différents programmes).

Dossier de candidature :

- Lettre de recommandation confidentielle de la directrice ou du directeur de thèse qui donne son avis sur l'état des travaux et sur le calendrier proposé par l'étudiante ou l'étudiant, de même que sur ses chances de remplir son engagement. La lettre doit être envoyée directement à la coordination du CIEQ;
- Plan détaillé de la thèse, avec mention des chapitres rédigés et du calendrier de travail pour la session visée;
- Copie du bulletin officiel pour le programme en cours.

Date limite :

Le dossier complet devra être déposé **par courriel** à : coordination@cieq.ulaval.ca Seuls les dossiers complets seront considérés.